



POUR S'INSTALLER EN MARAICHAGE : (et accéder aux aides à l'installation)

LE CFFPA Olivier de Serres VOUS ACCOMPAGNE

Brevet Professionnel de Responsable Agricole d'Exploitation à orientation biologique de niveau IV (BPREA)

Contenu de la formation

Elle comporte 12 "unités capitalisables" réparties en (1 092h):

- ✓ 2 unités nationales générales (UCG), communication, mathématiques, informatique, biologie, écologie, environnement, écosystèmes agricoles, garantissent le niveau de la formation (210 h)
- ✓ 6 unités professionnelles (UCP) diagnostic global, étude du territoire, gestion du travail, gestion administrative et financière, commercialisation et étude du projet (392 h)
- ✓ 2 unités techniques au choix (UCT), production, transformation et services (420 h)
- ✓ 2 unités capitalisables d'adaptation régionale (UCARE) correspondant au projet de chacun (70 h).

Le CFFPA bénéficie d'un réseau de producteurs maraîchers (105 à 315 h).

Théorique

- ✓ Connaître les cycles végétatifs et les modes de conduite en production maraîchère (y compris en biologique),
- ✓ Comprendre les contraintes imposées par l'environnement sur la production et identifier les moyens de prévention et de lutte contre les ravageurs et les maladies
- ✓ Situer la production maraîchère dans son environnement socio-économique

Technique

- ✓ Situer l'atelier dans le système d'exploitation
- ✓ Identifier les espèces, les variétés et leurs modes de conduite
 - ✓ Intégrer les contraintes d'irrigation et de fertilisation
- ✓ Estimer la production attendue de l'atelier
- ✓ Raisonner la mise en place de l'atelier dans le projet d'installation



Pratique

- ✓ Réaliser le plan de mise en culture, d'irrigation, de fumure...
- ✓ Etablir le calendrier de production et estimer le temps de travail
- ✓ Prévoir les investissements, les résultats technico-économiques de l'atelier
- ✓ Analyser le projet d'atelier, identifier ses forces et ses faiblesses
- ✓ Réalisation de TP (semis, plantation, préparation de planches) et de visites (exploitations et autres)

Informations pratiques

- ✓ Personnes concernées : toute personne, stagiaire en formation, exploitant agricole, demandeur d'emploi, particulier, désireuse de maîtriser et de développer une activité de production de légumes.
- ✓ Possibilité de prise en charge des frais de formation et rémunération selon votre statut (VIVEA, FAFSEA, Conseil régional...)

Votre dossier :

- Copie de la carte d'identité
- 1 Photo d'identité
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes
- Certificats de travail ou de stage
- Bulletins de salaire (justifiant de 910 heures sur 12 mois)
- Certificat d'affiliation MSA
- 4 enveloppes timbrées à votre adresse
- Relevé d'identité bancaire
- Copie de l'attestation de la S. sociale (ou MSA)
- Frais de dossier 20€ (hors DE) et 30€ frais d'inscription à la plate forme informatique
- Une attestation de votre assurance vous permettant de transporter d'autres personnes dans le cadre de votre formation (travail)

Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui

Renseignements & inscriptions :

**CFFPA Olivier de Serres-
Domaine du Pradel
07170 MIRABEL**

Tél : 04 75 36 71 80

Fax : 04 75 36 76 02

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>

